# Réforme de Rameau : mise en œuvre du lissage terminologique et du genre/forme

## **Calendrier 2018-2019**

Deux temps forts pour la livraison 2019 : le 1<sup>er</sup> janvier ; le 1<sup>er</sup> mai.

Conformément aux bonnes pratiques de la Transition bibliographique, toutes les données qui feront l'objet de traitements manuels ou automatisés en lien avec la réforme sont publiées sur le site Rameau. Un délai d'information de six mois s'applique à celles dont les transformations ont des impacts dans les systèmes des réutilisateurs de données du Catalogue général de la BnF.

Le chantier de lissage terminologique, dont l'achèvement est prévu à la fin de l'année 2019, a débuté à l'automne 2018.

Le sous-groupe "Concepts, Lieux, Temps" a rédigé deux documents qui cadrent et accompagnent cette première étape importante de la réforme : une présentation générale et un mémento méthodologique.

Ce chantier sera mis en œuvre par le Centre national Rameau (CNR), sur la base d'un <u>tableau recensant les</u> données Rameau à traiter.

Un état de l'avancement du lissage (notices traitées et type de traitement appliqué : maintien, fusion, scission) sera publié chaque mois sur le site Rameau.

## 1er janvier 2019

#### Lissage

En lien avec le lissage terminologique et le traitement de la liste des subdivisions aux Lieux, deux pré-chantiers automatisés d'ouverture des autorités Rameau "concepts noms communs (zone 166 en Intermarc) à la subdivision géographique et d'ouverture symétrique des autorités Rameau "noms géographiques" (zone 167) à la possibilité de localiser seront menés.

Ils visent à mettre en place un ordre unique de construction des autorités et des chaînes d'indexation impliquant un concept nom commun et sa localisation géographique (+éventuellement une date) : concept + lieu (+ date).

1) Toutes les autorités A-166 à *l'exception des <u>subdivisions aux Lieux</u>* admettront la subdivision géographique.

Traitement demandé : dans la zone 008 (Intermarc), la valeur de la position 63 est toujours "1" (= admet la subdivision géographique).

Dans l'ensemble de ces notices, les mentions [sans subd. géogr.]ou [+subd. géogr. ]seront supprimées.

2) Toutes les autorités A-167 pourront servir à localiser, à l'exception de la <u>liste des 167 construites</u> avec une des subdivisions de la liste aux Lieux.

Traitement demandé : dans la zone 008, la valeur de la position 62 est "0" (= emploi possible en tête de vedette et en subdivision).

## 1er mai 2019

#### Lissage

1) Retournement de la liste des autorités A-167 construites avec une subdivision de la liste aux Lieux.

Traitement demandé : pour tous les NNA contenus dans ce fichier, transformer les étiquettes 167 en 166 selon le schéma suivant :

167 \$a "nom géographique" \$x "subdivision de la liste aux lieux"

- → 166 \$a " subdivision de la liste aux Lieux" = valeur du \$x du 167) \$y "nom géographique " (= valeur du \$a du 167)
- → Toutes les sous-zones présentes après le \$a de la zone 167 seront reproduites à l'identique (ordre, libellé, valeur) après le \$y de la zone 166
- → Toutes les sous-zones présentes après le \$x de la zone 167 seront reproduites à l'identique (ordre, libellé, valeur) après le \$y de la zone 166
- → Attention : le \$z est toujours le dernier élément de la construction

#### Exemple 1

Avant : 167\$w....b.....\$a Indien \$o Océan \$g région \$x Aspect stratégique Après : 166\$w....b.....\$a Aspect stratégique \$y Indien \$o Océan \$g région

# Exemple 2

Avant : 167\$w....b.....\$a Autriche \$x Politique et gouvernement \$z 1848-1918 Après : 166\$w....b.....\$a Politique et gouvernement \$y Autriche \$z 1848-19418

On trouvera dans le <u>tableau recensant les données Rameau à traiter</u>, une colonne signalant les modifications manuelles qui seront faites par le CNR sur certaines autorités, exclues de facto du traitement décrit ci-desssus.

2) Ouverture de la liste aux Lieux [rappel du lien] à la subdivision géographique.

Traitement demandé : pour tous les NNA contenus dans le fichier, dans la zone 008, la position 62 a pour valeur "0" et la position 63 "1".

Des traitements manuels sont également susceptibles d'intervenir sur certaines autorités de la liste aux Lieux.

# Genre/forme

À la date de mai 2019, les évolutions liées à l'indexation au genre et à la forme ne concernent que le format Intermarc et les pratiques de catalogage de la BnF.

Ces évolutions ne seront intégrées dans les données diffusées de la BnF qu'à partir de 2020.

1) Injection en masse d'une zone 049 (format autorités Intermarc) dans les notices d'autorité Rameau employables en genre ou en forme

Cette zone 049 comporte une sous-zone \$j avec trois valeurs possibles : « f » = forme ou fonction, « g » = genre et « p » = catégorie de personnes associée à un genre littéraire Elle ne sera pas versée dans les produits courants de la BnF, mais seulement dans le produit rétrospectif (premier semestre 2019).

### **Exemples**:

- Notice Rameau typée genre : « Roman »
   (https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb11940505s.intermarc)
- Notice Rameau typée « forme ou fonction » : Anthologies (https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb119347727.intermarc)
- Notice Rameau typée « catégorie de personnes associée à un genre littéraire » : Auteurs d'origine cubaine (<a href="https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb13770728j.intermarc">https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb13770728j.intermarc</a>)

Voir la liste complète des notices d'autorité dans lesquelles la zone 049 sera injectée

2) Mise en production courante d'une nouvelle zone 608 (format bibliographique Intermarc) dédiée à l'indexation au genre et à la forme

La structure de cette zone 608 est calquée sur la structure de la zone 606. Elle correspond également à la zone 608 de l'Unimarc (même structure et mêmes codes de sous-zones \$a, \$x, \$y, \$z).

À la BnF, l'utilisation de la zone 608 sera soumise au contrôle de la présence de la zone 049 de typage « genre ou forme » dans la notice d'autorité Rameau, pour les sous-zones \$a et \$x.

Dans ces sous-zones \$a et \$x seront utilisées uniquement les notices Rameau de noms communs (zone 166 en Intermarc) ET comportant la zone 049 de typage « genre/forme ».

Cette zone 608 sera utilisée en catalogage courant à la BnF à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019.

Elle sera renseignée avec :

a) Les actuelles subdivisions de forme, qui ne seront plus mentionnées comme dernier élément de la chaîne d'indexation mais qui constitueront des accès « genre ou forme » distincts de l'indexation sujet.

Par exemple: pour cette notice bibliographique: https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb45342666k

#### <u>Indexation actuelle</u>:

• Format public Sujet(s): Hockney, David (1937-....) -- Catalogues d'exposition

Format Intermarc
 600 .. \$3 11907599 \$a Hockney \$m David \$d 1937-.... \$3 11938837 \$x Catalogues
 d'exposition

# Indexation au 1<sup>er</sup> mai 2019:

Format public

Sujet(s): <u>Hockney, David (1937-....)</u>
Genre ou forme: Catalogues d'exposition

Format Intermarc

600 .. \$3 11907599 \$a Hockney \$m David \$d 1937-.... 608 .. \$3 11938837 \$a Catalogues d'exposition

b) Les actuelles « vedettes de forme » pour les recueils et anthologies littéraires :

Par exemple: https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb444066971

## Indexation actuelle:

Format public

Sujet(s): Nouvelles policières

• Format Intermarc

606 .. \$3 12453012 \$a Nouvelles policières

# Indexation au 1<sup>er</sup> mai 2019:

Format public

Genre ou forme : Nouvelles policières

• Format Intermarc

608 .. \$3 12453012 \$a Nouvelles policières

c) Les actuelles « vedettes de forme » du domaine de la musique pour l'indexation des partitions :

Par exemple: https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb454060140

# <u>Indexation actuelle</u>:

Format public

Sujet(s): Toccatas (orgue) -- 21e siècle

• Format Intermarc

606 .. \$3 14633060 \$a Toccatas \$g orgue \$3 13536525 \$z +\* 2000.....- 2099.....+:21e siècle:

## Indexation au 1<sup>er</sup> mai 2019:

Format public

Genre ou forme: Toccatas (orgue) -- 21e siècle

• Format Intermarc

608 .. \$3 14633060 \$a Toccatas \$g orgue \$3 13536525 \$z +\* 2000.....- 2099......+:21e siècle:

Les traitements rétrospectifs menés dans le courant de l'année 2019 seront annoncés sur le site Rameau.